



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'AUTONOMIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

QUELS AMÉNAGEMENTS POUR MON LOGEMENT ?

MAINS COURANTES

POUR LES COULOIRS, LES ESCALIERS

BARRES D'APPUI

POUR LE LIT, LE FAUTEUIL, LE CANAPÉ,
POUR FACILITER LES TRANSFERTS

CHEMINS LUMINEUX

POUR SÉCURISER LES ESPACES
SOMBRES

BANDES ANTIDÉRAPANTES

POUR LA SALLE DE BAIN,
LES ESCALIERS

PLANCHE DE BAIN

POUR CONTINUER À UTILISER
SA BAIGNOIRE EN SÉCURITÉ



Mettre en place ces aménagements simples, si besoin aidé par un professionnel, c'est réduire et prévenir le risque de chute.

PLAN ANTICHUTE **DES PERSONNES ÂGÉES**